



Cent pour Un - Pays Royannais

RAPPORT FINANCIER Année 2021

Floirac, le 28 février 2022

Préambule

L'exercice 2021 est le premier de l'association. Celui-ci a débuté le 3 février 2021 avec les premiers dons en faveur du collectif MM, et ce bien avant la création officielle de l'association. Pour des raisons de simplicité, nous avons considéré que la durée de l'exercice 2021 était de 10 mois

L'association n'étant pas encore créée en février 2021, les premiers dons ont été gérés sur un compte personnel qui n'était plus utilisé, mis à disposition par Marie-Françoise Téron. Le compte de l'association a été créé le 17 avril 2021 au Crédit Agricole de la ville de Cozes (17120) en présence de Mme Valdivia, Présidente de l'association, et de M. Téron, Trésorier.

Au 31 décembre 2021, le compte de Mme Téron est encore utilisé par deux donateurs qui ont été avertis à plusieurs reprises du changement de domiciliation bancaire. Nous avons également ouvert un Plan d'Epargnes Associatif au nom de l'association afin de gérer un fond de réserve.

Compte de résultat 2021

Quelques chiffres clés

A fin 2021, l'association compte :

- 28 membres actifs, qui ont payé la cotisation de 5€ pour l'année,
- 107 donateurs qui ont fait au moins un don en 2021,
- 17 bénévoles qui ont manifesté l'envie de donner de leur temps pour aider nos hôtes.

Trois collectifs ont été mis en place, désignés Collectif Maïa-Méri, Collectif Néné et Collectif Reinier dans ce bilan.

Adresse de correspondance (Présidence)
Françoise VALDIVIA
11 quereux de Griffarin
17600 SAINT ROMAIN DE BENET
Domicile : 05 46 06 30 58
E-mail : feval@orange.fr

Cent pour Un - Pays Royannais

Association Loi 1901 déclarée numéro W172008808 - Sous Préfecture de Rochefort le 7 avril 2021
Siège : Maison des Associations de Royan - 61bis rue Paul Doumer - 17200 Royan
Mél : centpourun.pr@gmail.com
Site internet : www.100pour1royannais.fr
N° SIRET : 910 057 660 00011

L'élan de générosité suite à la pétition en faveur de Maïa-Méri, puis à la création de l'association, a permis à l'association de partir sur des bases financières solides, à savoir :

- un montant moyen mensuel de dons périodiques de 390,80€,
- un montant moyen mensuel de dons ponctuels de 2 009,70€,

soit un montant mensuel moyen en dons de 2 405,50€. Encore un grand merci à tous les donateurs.

Les recettes

Le bilan général des recettes s'élève à **32 252,12€** se répartissant comme suit :

- 1 190 € de contribution aux charges locatives de la part de nos hôtes
- 140€ de cotisation (28 membres actifs avec une cotisation de 5€ pour l'année 2021)
- 3 908€ de dons périodiques
- 22 135,12€ de dons ponctuels dans lesquels nous avons intégré un versement de l'Entraide Protestante Royan Océan (EPRO) d'un montant de 2038,12€. EPRO gérait les finances d'un Comité d'Aide aux Réfugiés Océan (CARO), association non déclarée qui a été dissoute et dont les fonds ont été répartis entre EPRO et notre association.
- 3000€ de transfert de fonds du livret épargne associatif vers le compte courant
- 1 879€ en don de frais de transport

Les charges

Le bilan général des charges s'élève à **27 834,06€**, se répartissant comme suit :

- 392,11€ de frais de fonctionnement de l'association hors collectifs.
- 17 010€ de transfert depuis le compte courant vers le livret d'épargne associatif. Ce montant fait grossir virtuellement les charges, mais correspond en fait à de la trésorerie

A cela s'ajoutent les charges pour chaque collectif :

- 6 625,25€ pour le Collectif Maïa-Méri
- 390€ pour le Collectif Néné
- 1 500,70€ pour le collectif Reinier.

Il faut également ajouter les frais de transport d'un montant de 1 879€.

Le montant réel des charges de l'association pour 2021 est exactement de 8945,06€, une fois enlevées les placements et les frais de transport qui entrent également en recettes.

Conclusion sur l'exercice 2021

L'écart entre recettes et dépenses est donc de **4418,06€** correspondant au bénéfice de l'exercice 2021 qui se décompose en :

- 3746,06€ solde en banque au 31/12/2021
- 672€ de reste à percevoir sur l'exercice (montant perçu dès début janvier 2022)

Le fond de réserve placé sur le livret d'épargne associatif s'élève à 14 010€ au 31/12/2021. Nous avons de plus 1 395€ qui seront, nous l'espérons, récupérés car correspondant aux cautions versées par l'association pour les logements de nos hôtes.



Cent pour Un - Pays Royannais

Pour conclure cet exercice, les reçus fiscaux pour les dons 2021 ont été envoyés aux donateurs en janvier 2022.

Prévisionnel 2022

Perspectives

Après une première année de démarrage réussi, il va falloir maintenant assurer la pérennité de l'association et répondre aux nouvelles demandes de soutien. Cela passe par un renforcement de la communication avec notamment un site Internet, une perspective d'évolution concernant le nombre d'adhérents, de donateurs et de bénévoles, et bien sûr des projets (nouvelles familles à soutenir, ramasse alimentaire). Nous avons donc intégré ces éléments dans le budget prévisionnel 2022

Les recettes

Le montant total des recettes prévisionnelles s'élève à **24 600€** pour l'année 2022, montant qui se décline comme suit :

- nous avons pour ambition de passer le nombre de membres actifs de 28 à 40 pour atteindre un total des cotisations de 200€ (sur la base d'une cotisation renouvelée à 5€/an).
- nous partons sur un montant total de dons en 2022 de 16 000€ se décomposant en 6 000€ en dons périodiques, 7 000€ en dons ponctuels et en 3 000€ de subventions (Marie de Royan).
- nous comptons également sur la montée en autonomie de nos hôtes et avons estimé une contribution en charges locatives de 6 600€.
- le don en frais de transport est prévu équivalent à celui de 2022 pour un montant de 1 800€

Les charges

Le montant total des dépenses prévisionnelles s'élève à **21 239€**, montant qui se décline comme suit :

- nous avons prévu un petit budget pour prendre en compte la licence de l'outil que nous allons utiliser pour développer le site Internet (300€),
- le montant total des charges pour le Collectif Maïa-Méri est de 7 560€ se décomposant

Adresse de correspondance (Présidence)
Françoise VALDIVIA
11 quereux de Griffarin
17600 SAINT ROMAIN DE BENET
Domicile : 05 46 06 30 58
E-mail : feval@orange.fr

Cent pour Un - Pays Royannais

Association Loi 1901 déclarée numéro W172008808 - Sous Préfecture de Rochefort le 7 avril 2021
Siège : Maison des Associations de Royan - 61bis rue Paul Doumer - 17200 Royan
Mél : centpourun.pr@gmail.com Site internet : www.100pour1royannais.fr
N° SIRET : 910 057 660 00011

en 240€ d'assurance, 600€ d'électricité, 6 600€ de loyer et 120€ de frais divers,

- le montant total pour le Collectif Reinier est de 6 789€ se décomposant lui-même en 99€ d'assurance, 750€ d'allocation et en 5 940€ de loyer,
- aucune charge n'est retenue pour le Collectif Néné qui est autonome financièrement à ce jour,
- le montant des charges pour la mise en place et le fonctionnement d'un quatrième collectif composé d'une famille est estimé à 4 880€ pour un fonctionnement sur 6 mois en 2022 (1 320€ d'allocation, 3 000€ de location, 60€ d'assurance et 500€ de caution),
- à cela, il convient d'ajouter les 1 800€ de frais de transport.

Conclusion sur le prévisionnel 2022

L'écart entre recettes et dépenses est donc de 3 271€ correspondant au bénéfice prévisionnel de l'exercice 2022.

Première recette 2022, les intérêts du livret d'épargne associatif pour 2021 s'élèvent à 30,85€, ce qui porte le fond de réserve à 14 040,85€, auquel il conviendra d'ajouter en temps voulu, une fois s'être assuré d'un bon démarrage de 2022, le bénéfice 2021 de 4 418€, soit un fond de réserve qui devrait s'élever à 18 458,85€ au 31/12/2022.

Nous avons de plus 1 895€ qui seront, nous l'espérons, récupérés car correspondant aux cautions versées par l'association pour les logements de nos hôtes.

Jean-Luc TERON, Trésorier



Cent pour Un - Pays Royannais



Association Cent pour Un - Pays Royannais

ANNEE 2021 - REALISATION

Dépenses		Recettes	
Asso	17 402,11 €	1 190,00 €	Contribution charges locatives
Divers	220,00 €	140,00 €	Cotisation
Fonctionnement	172,11 €	3 908,00 €	Don periodique
		22 135,12 €	Don ponctuel
Transfert vers Livret A	17 010,00 €	3 000,00 €	Transfert depuis livret A
Collectif Maïa-Méri	6 662,25 €		
Allocation	880,00 €		
Assurance	105,55 €		
Caution	550,00 €		
Divers	224,69 €		
Electricité	189,04 €		
Location	4 712,97 €		
Collectif Néné	390,00 €		
Caution	390,00 €		
Collectif Reinier	1 500,70 €		
Assurance	22,95 €		
Caution	455,00 €		
Gaz	32,75 €		
Location	990,00 €		
Total général	25 955,06 €	30 373,12 €	Total général
Asso - frais de transport	1 879,00 €	1 879,00 €	Asso - Don frais de transport
En banque au 31/12/2021	3 746,06 €		
Reste à percevoir	672,00 €		
Bilan	32 252,12 €	32 252,12 €	Bilan

Immobilisé - Caution
Placement Livret A associatif

1 395,00 €
14 010,00 €

Visa Vérificateur :

Visa Trésorier :

Date vérification : 17 janvier 2022

Non du vérificateur : M. Olivier MARTIN

Nom du trésorier : M; Jean-Luc TERON

1/1

11 queux de Griffarin
17600 SAINT ROMAIN DE BENET
Domicile : 05 46 06 30 58
E-mail : feval@orange.fr

Association Loi 1901 déclarée numéro W172008808 - Sous Préfecture de Rochefort le 7 avril 2021
Siège : Maison des Associations de Royan - 61bis rue Paul Doumer - 17200 Royan
Mél : centpourun.pr@gmail.com
Site internet : www.100pour1royannais.fr
N° SIRET : 910 057 660 00011

ANNEE 2022 - PREVISIONNEL

Dépenses		Recettes
Asso	300,00 €	6 600,00 € Contribution charges locatives
Divers	0,00 €	200,00 € Cotisation
Fonctionnement	300,00 €	6 000,00 € Don periodique
		7 000,00 € Don ponctuel
		3 000,00 € SUBVENTION MAIRIE ROYAN
Transfert vers Livret A	0,00 €	0,00 € Transfert depuis livret A
Collectif Maïa-Méri	7 560,00 €	
Allocation	0,00 €	
Assurance	240,00 €	
Caution		
Divers	120,00 €	
Electricité	600,00 €	
Location	6 600,00 €	
Collectif Néné	0,00 €	
Caution	0,00 €	
Collectif Reinier	6 789,00 €	
Assurance	99,00 €	
Caution		
Allocation	750,00 €	
Location	5 940,00 €	
4ème collectif	4 880,00 €	
Total général	19 529,00 €	22 800,00 € Total général
Asso - frais de transport	1 800,00 €	1 800,00 € Asso - Don frais de transport
En banque au 31/12/2022	3 271,00 €	
Bilan	24 600,00 €	24 600,00 € Bilan
		1 895,00 €
Immobilisé - Caution		14 040,85 €
Placement Livret A associatif		